



RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS DE L'OIML

Le présent document contient les renseignements communiqués par l'Organisation internationale de métrologie mondiale (OIML) à la réunion du Comité OTC des 30-31 octobre 2013, au titre du point 4 de l'ordre du jour (Renseignements actualisés présentés par les observateurs).

L'OIML œuvre à l'harmonisation de la métrologie légale sur le plan international. Les faits nouveaux récents ci-après présentent un intérêt pour le Comité OTC.

1 LES MEMBRES DE L'OIML

1.1. L'OIML a le plaisir de souhaiter la bienvenue à trois nouveaux membres correspondants: Iraq, Ouganda et Yémen.

1.2. Nous avons également le plaisir d'annoncer qu'un certain nombre de pays ont été réintégrés à la suite du paiement des sommes dues: la Zambie en tant qu'État membre, et la Guinée, la RDP de Corée et le Rwanda en tant que membres correspondants.

2 QUARANTE-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ INTERNATIONAL DE MÉTROLOGIE LÉGALE

2.1. Cette réunion s'est tenue les 8-11 octobre 2013 à Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam). Un certain nombre de questions ont été examinées, qui présentent un intérêt pour le Comité OTC:

- a. le membre du CIML désigné par le Japon, M. Yukinobu Miki (NMIJ/AIST), a été élu au poste de deuxième Vice-Président du CIML pour un mandat de six ans;
- b. une nouvelle révision des Directives pour les travaux techniques de l'OIML – OIML B 6-1 – a été approuvée;
- c. un comité *ad hoc*, présidé par la RP de Chine, a été chargé d'examiner le rôle de l'OIML dans la promotion et la coordination du développement économique des pays et économies où des systèmes de métrologie font leur apparition, tout en reconnaissant l'importance des divers projets et initiatives déjà entrepris par l'OIML elle-même, par différents États membres et membres correspondants, et par d'autres organes;
- d. un projet a été lancé afin d'établir une nouvelle publication visant à définir les prescriptions pour un système de certification des préemballages.

2.2. De plus amples détails sur les décisions et résolutions adoptées à cette réunion sont disponibles sur le site Web de l'OIML (<http://www.oiml.org/>).

3 DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTROLOGIE LÉGALE EN AFRIQUE CENTRALE

3.1. L'OIML continue à mener des activités en Afrique centrale où elle développe les systèmes de métrologie légale de cinq pays (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Tchad), dans le cadre d'un projet d'assistance technique allemand qui vise à développer l'infrastructure qualité dans les pays de la CEMAC.
